

## Présentation du nouveau Portail de consultation technique du ministère des Transports de l'Ontario (MTO)

### Une approche simplifiée pour la rétroaction des parties prenantes sur les nouvelles normes et spécifications de conception technique du MTO

En septembre 2021, le MTO a lancé son nouveau [Portail de consultation technique](#) (PCT), un outil de consultation transparent et libre d'accès utilisé pour obtenir les rétroactions des parties prenantes et des membres du public concernant les documents techniques du MTO.

Le nouveau PCT permet aux parties prenantes et aux membres du public de faire connaître plus facilement et plus efficacement leurs commentaires sur les nouveautés relatives aux : normes, spécifications, dispositions particulières, dessins types, politiques techniques et lignes directrices de conception du MTO (telles que les notes de service d'ingénierie ou les révisions du manuel de conception).

Traditionnellement, le MTO consultait les parties prenantes directement par l'entremise d'associations industrielles et de comités établis. Le MTO continuera de consulter ces parties prenantes par des processus de comité établis, cependant le nouveau portail visera à compléter les processus existants. Dès maintenant, les utilisateurs et les utilisatrices sont invités(es) à formuler des commentaires dans le nouveau portail qui veille à ce que chaque partie prenante et membre du public ait une chance égale de formuler des commentaires.

#### Le processus de mise à disposition des documents

Les documents techniques du MTO, publiés sur le site du PCT, font l'objet d'un processus par étapes :

- Étape de proposition** : L'affichage des documents commence par une proposition, puis, pendant une période qui dure généralement 21 jours, les parties prenantes et les membres du public peuvent formuler des commentaires et des suggestions sur le document dans le PCT.
- Étape de révision** : À la fin de l'étape de proposition, les publications passent à l'étape d'examen. Au cours de cette étape, le bureau de dépôt du PCT examine les commentaires et fait approuver les décisions y étant liées.

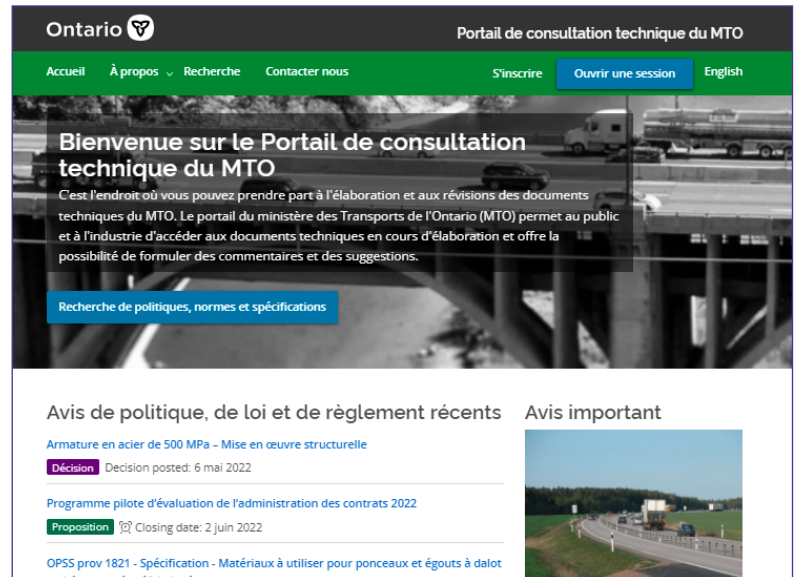


Image de l'écran d'accueil du [Portail de consultation technique du MTO](#).

- Étape de décision** : Quand une décision est approuvée après la période de révision, la publication passe à l'étape de décision. Les décisions relatives aux avis sont publiées avec les réponses aux commentaires reçus du public.

Le PCT offre également une disposition pour les avis d'exception pendant le processus de consultation. Les exceptions sont généralement réservées aux questions de sécurité publique où l'urgence est requise ou aux cas où une autre consultation a été effectuée.

#### Caractéristiques du portail

Le PCT comprend l'accès à la [page des publications techniques du MTO](#), où se trouvent les documents techniques finaux du MTO, notamment :

- Spécifications des normes provinciales de l'Ontario
- Dessins types du MTO
- Dessins types structurels
- Dispositions particulières
- Notes de service d'ingénierie provinciales

## Présentation du nouveau Portail de consultation technique du Ministère des Transports de l'Ontario (MTO)

- Manuels de conception
- Rapports techniques

La page des publications techniques du MTO offre également :

- Un lien vers les contrats de construction et d'ingénierie du MTO;
- Des liens vers des séminaires de formation et d'apprentissage;
- Un futur lien vers les informations du comité des parties prenantes.

Cette approche simplifiée, à guichet unique, soutient la stratégie numérique de l'Ontario tout en facilitant une consultation publique plus large. Le nouveau portail offre un cadre plus ouvert et plus transparent permettant à un échantillon complet de parties prenantes et des membres du public de participer.

Le PCT offre des options personnalisées pour les utilisateurs et les utilisatrices, notamment la possibilité :

- De personnaliser les préférences;
- De rechercher des renseignements;
- D'accéder aux sujets fréquemment visités pour un examen plus rapide des nouveaux renseignements; et
- De s'inscrire pour recevoir des alertes sur les avis d'intérêt en temps réel.

### Conception du portail

L'apport inestimable des parties prenantes du Ministère a été pris en compte à chaque étape de la conception du portail, y compris les commentaires issus des tables rondes, des sondages et des prototypes de travail.

La conception du portail s'est inspirée du site Web du Registre environnemental de l'Ontario, afin de répondre aux besoins des parties prenantes et des membres du comité qui formulent des commentaires et de la rétroaction sur les processus et les normes techniques de l'Ontario.

Le site est entièrement accessible, conformément aux politiques actuelles d'accessibilité aux technologies de l'information de la fonction publique de l'Ontario, en anglais et en français.

### Qui utilise le nouveau portail?

Actuellement, huit bureaux de conseil du MTO peuvent publier des propositions de nouveaux documents techniques ou des modifications aux documents existants. Ces bureaux comprennent les Bureaux de gestion des contrats, des couloirs routiers et de l'entretien, ainsi que les Bureaux de la géomatique, de la conception des routes, de la circulation routière, des matériaux de génie et des structures.

Si d'autres bureaux du MTO souhaitent donner de la rétroaction pertinente en utilisant le PCT, les publications qu'ils proposent peuvent être parrainées par l'un des bureaux de conseil énumérés ci-dessus.

Depuis le lancement du portail en septembre 2021, plusieurs contributions des parties prenantes ont été apportées et le Ministère a reçu des commentaires positifs des parties prenantes concernant la facilité d'utilisation et l'accessibilité du nouveau portail.

### Garder le côté technique en tête

Il est très important que les messages envoyés dans le PCT soient de nature technique et ne concernent pas les questions environnementales. Les questions environnementales doivent être affichées dans le [Registre environnemental de l'Ontario](#). De plus, les avis relatifs à une consultation plus large sur les politiques gouvernementales doivent être affichés publiquement sur le site du Registre de la réglementation de l'Ontario (<https://www.ontariocanada.com/registry>) ou ailleurs, selon le cas.

Un grand merci à l'équipe, dont la gestionnaire de projet, Paula Berketo, du Bureau de la conception des routes, pour avoir modernisé la façon dont le MTO cherche à consulter les parties prenantes et les membres du public pour ses nombreux documents techniques.

---

Pour de plus amples renseignements sur le nouveau Portail de consultation technique, veuillez communiquer avec Paula Berketo à l'adresse suivante [Paula.Berketo@ontario.ca](mailto:Paula.Berketo@ontario.ca) au 905 601-2590, ou avec Khaoula Boulaamane, rédactrice Web du PCT, à [Khaoula.Boulaamane@ontario.ca](mailto:Khaoula.Boulaamane@ontario.ca), au 905-601-2590

D'autres sujets de discussion sur les routes peuvent être consultés sur le site Web du ministère des Transports de l'Ontario: <https://www.ontario.ca/fr/page/ressources-pour-les-planificateurs-des-transports>

Distribué par la Division de la gestion de l'infrastructure de transport du MTO.

Abonnez-vous à Road Talk: [roadtalk@ontario.ca](mailto:roadtalk@ontario.ca)